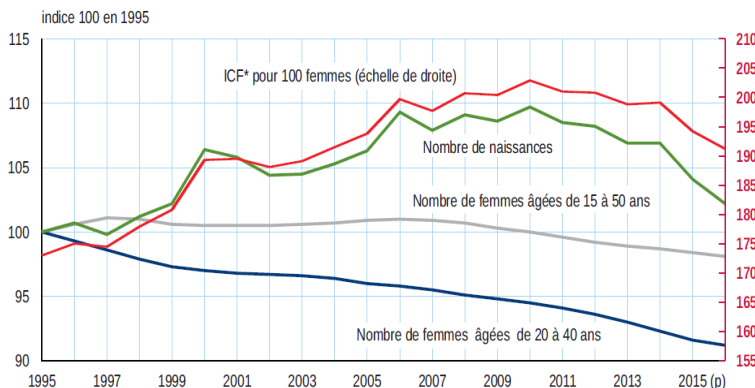


Contexte général de l'obstétrique en France

□ Eléments de définition :

Selon l'OMS, « les soins obstétricaux englobent tous les soins apportés aux femmes pendant la **grossesse**, l'**accouchement** et le **post-partum**, ainsi que les soins aux **nouveaux-nés**. Ils visent à prévenir les problèmes de santé pendant la grossesse, à détecter des états anormaux, à apporter l'assistance médicale en cas de besoin et à mettre en place des mesures d'urgences si celle-ci fait défaut. »



* Indicateur conjoncturel de fécondité. Voir *définitions*.
(p) résultats provisoires à la fin 2016.
Champ : France hors Mayotte.

Figure 1: Evolution du nombre de naissances, de femmes en âge de procréer et de l'ICF*

Source: INSEE Première n°1630 (Janvier 2017) p.2

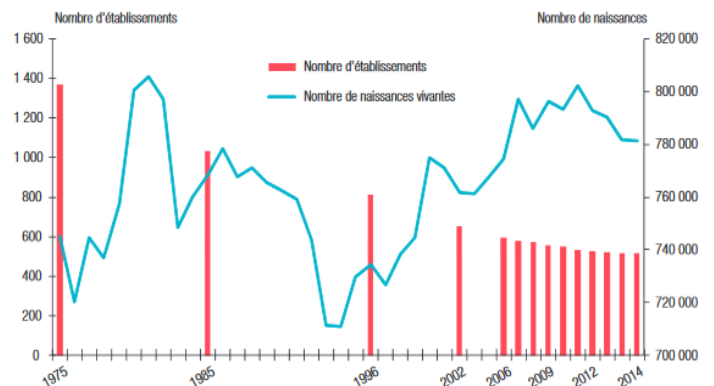
□ Conjoncture démographique :

785 000 naissances réalisées en France en 2016 soit 14 000 de moins qu'en 2015 (-1,7%) et 34 000 de moins qu'en 2014 (-4,2%). Cette baisse « s'explique par la diminution de la population en âge de procréer (20 à 40 ans) et par la baisse de fécondité ».

Toutefois, en 2015, la France reste le deuxième pays de l'Union Européenne où le **taux de natalité est le plus haut** (12 naissances pour 1 000 habitants en 2015 selon l'INED) et où la **fécondité est la plus élevée** (1,93 enfant par femme en 2016).

□ Evolution des maternités :

L'instauration d'un seuil minimum d'activité porté à 300 accouchements, de conditions de sécurité et de fonctionnement renforcées, ainsi qu'une démographie médicale fragile ont conduit à une réduction notable du nombre de maternité, (- 20% entre 2002 et 2012 selon la Cours des comptes) « alors que la natalité en France métropolitaine est restée dynamique sur toute la période » (DREES, 2016).



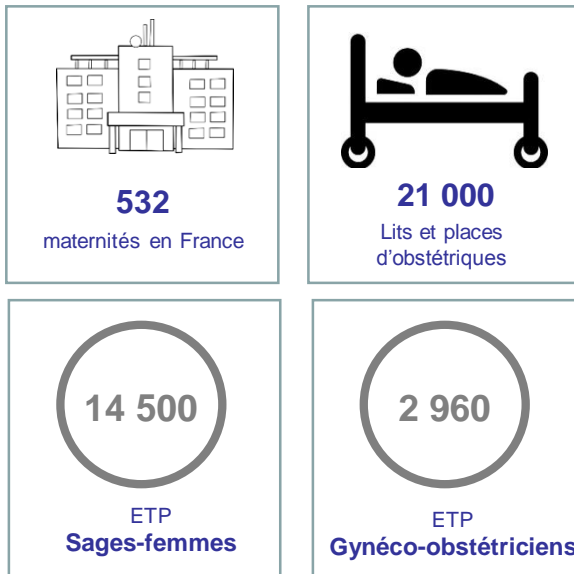
Champ > France métropolitaine hors SSA.
Sources > INSEE, état civil ; DREES, H74 et statistique des établissements hospitaliers privés pour 1975, EHP et H80 pour 1985, SAE 1996, 2002, 2005 à 2014, traitements DREES.

Figure 2: Evolution du nombre des naissances vivantes et des maternités de 1975 à 2014.

Source: DREES. Les établissements de santé. Edition 2016

Les soins obstétricaux en France en 2015

Chiffres-clés maternités 2015 :



Données Averoës, 2015

Répartition des maternités par types en 2015 :

Les décrets Périnatalité du 9 octobre 1998 ont défini trois types de maternités afin de garantir une **meilleure adéquation entre le niveau de risque** de la parturiente et du nouveau-né et le type d'établissement :

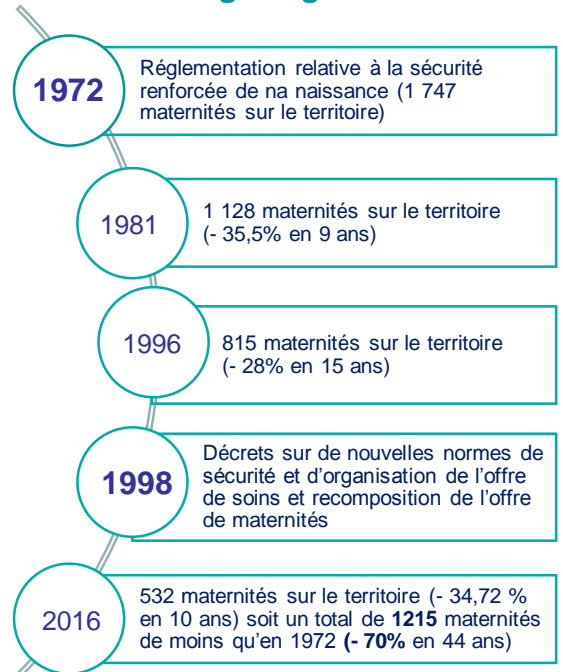
- **Type 1** : obstétrique (**43,5%**)
- **Type 2** : obstétrique + néonatalogie (**43,5%**)
- **Type 3** : obstétrique + néonatalogie + réanimation néonatale (**13%**)

Chiffres-clés activité obstétrique 2015 :



Données ATIH et Averoës, 2015

Chronologie législative :



Répartition des maternités par statut en 2015 :

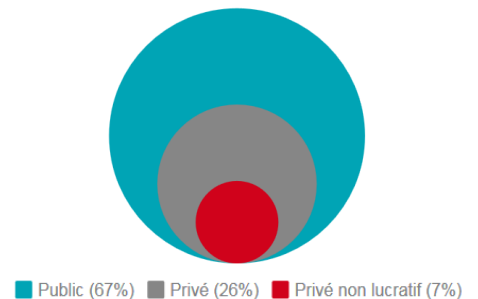


Figure 3 : Répartition des maternités par statuts en 2015
Source: D'après données Averoës

Positionnement de l'activité obstétrique mutualiste en 2015

En 2015, **10 établissements de santé mutualistes** déploient une activité de maternité dont :

- **4 maternités de type 2**
- **6 maternités de type 1**

Avec un total de **360 lits et places**, les maternités mutualistes ont pris en charge **17 000 naissances**.

Quelle offre de soins ?

L'activité des maternités mutualistes ne se limite pas aux seuls accouchements. Elle comprend également des activités de :

- **Chirurgie obstétrique** (40 500 séjours) ;
- **Assistance médicale à la procréation** (4 établissements) ;
- **Interruption volontaire de grossesse** (1 150 séjours)
- **Interruption médicale de grossesse** (1 060 séjours).

L'activité obstétrique mutualiste s'exerce aussi dans le cadre de l'hospitalisation à domicile avec près de 4500 journées en 2015.

Quels professionnels ?

En 2015, **328** professionnels de santé exercent dans les maternités mutualistes:

- **78** Gynéco-Obstétriciens (en ETP) ;
- **250** Sages-Femmes (en ETP).

Quelle couverture ?

Les établissements mutualistes sont présent dans **6 régions** de France. Parmi eux, certains sont des acteurs majeurs de l'obstétrique dans leur région à l'instar de la **forte présence mutualiste en Bretagne** (12,1% de la part de marché régionale).

Quels indicateurs ?

Le **taux de césarienne** constitue l'un des indicateurs qualité phare en matière obstétricale. Le taux de césarienne moyen pratiqué au sein des maternités du GHMF est de **19,0% en 2014, inférieur au taux constaté au niveau national** soit 20,2% (seuil recommandé par l'OMS fixé à 15%).

La **Durée Moyenne de Séjour (DMS)** est un indicateur d'efficacité. Un établissement est dit efficace si son indice de performance de la DMS est inférieur ou égale à 1. **L'indice de performance de la DMS moyen pour le GHMF est de 0,89%**.

Chiffres-clés 2015

16 700
Accouchements





10

Maternités Mutualistes

80% des structures réalisent plus de 1 000 naissances par an

100% des structures réalisent des IVG

4 structures réalisent une activité d'AMP

328
professionnels de santé



78 Gynéco-Obstétriciens



250 Sages-Femmes

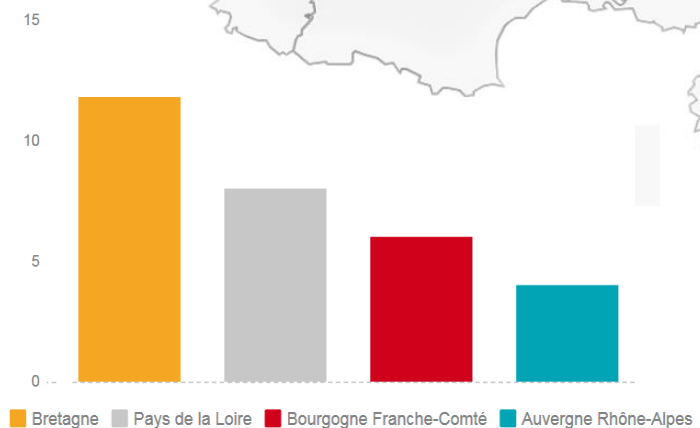
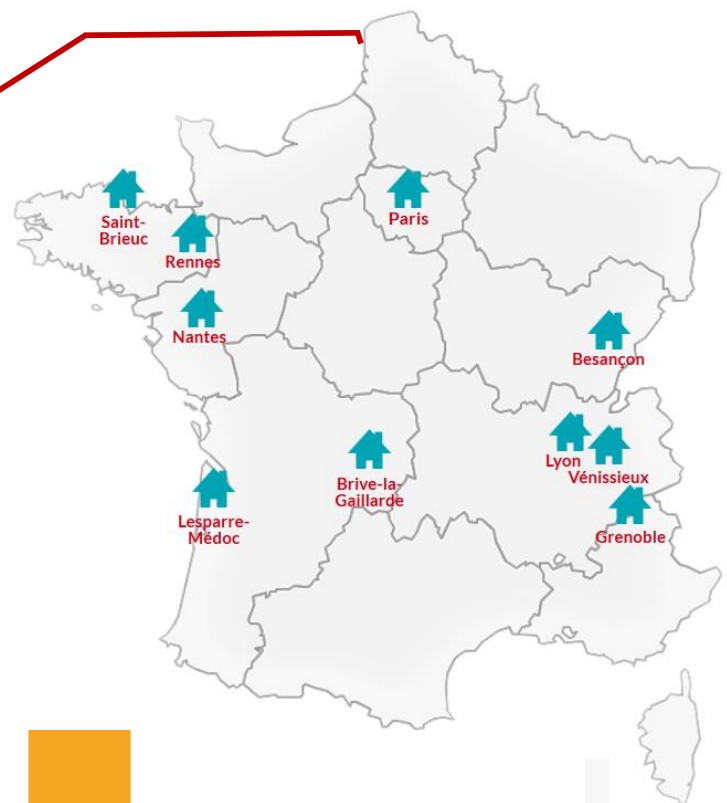


Figure 4: Part de marché des maternités mutualistes selon leur région d'implantation en 2015 (en pourcentage)
Source: D'après données Averoès